Municipalité de Sainte-Ursule
Une terre d'accueil
novembre 2026

Horaire du bureau municipal

Lundi
10h00 à 12h00
13h00 à 16h30
Mardi à jeudi
8h30 à 12h00
13h00 à 16h30
Vendredi
bureau fermé
Tél. : 819-228-4345

Collecte ordures
13 et 27 novembre,
11 décembre

Récupération
18 novembre
2 décembre

Matières organiques
18 novembre
2 décembre

Prochaine Séance du conseil
(SALLE J-E BARIL)
mardi 1er décembre 19h30
BUDGET
Mardi 15 décembre 19h30
Vous pouvez faire parvenir vos questions à l'adresse suivante : dg@sainte-ursule.ca jusqu'à 18h00 la journée de la séance

MOT DU MAIRE

Les travaux d'asphaltage sont terminés, merci de votre patience.
Merci à tous les bénévoles pour la soirée d'Halloween !
Merci de la prudence que vous avez démontrée !
Merci aux préposés du Parc des Chutes de Sainte-Ursule. La saison s'est terminée le 1er novembre. Suivez la page Facebook, possibilité de quelques journées supplémentaires selon la température.

N'oubliez pas le Noël du Cœur, vendredi 27 novembre prochain.
Si vous voulez vous impliquer, téléphonez au 819 228-4345 poste 2425.
Les membres du comité sont : Sylvie Lessard, Réjean Courchesne, Charles Trudel, Sylvie Brunette et moi-même.

Réjean Carle
Maire

Noël du Cœur 27 novembre 2026

Noël du cœur – Appel à la générosité

La Municipalité de Sainte-Ursule invite ses citoyens à faire preuve de solidarité et de générosité à l'occasion du Noël du cœur. Cette initiative permet d'apporter un peu de réconfort et de joie aux familles et aux personnes dans le besoin durant la période des Fêtes.

Merci à toutes et à tous de contribuer à répandre la magie de Noël dans notre communauté.

On vous remercie d'apporter vos dons au bureau municipal dès aujourd'hui jusqu'au 3 décembre. Si vous êtes dans l'impossibilité d'apporter votre don, vous pouvez le faire à compter de 17h le 27 novembre en téléphonant au 819-228-4345 poste 2400. Un bénévole passera chercher votre don.

Les dons amassés serviront pour les familles de Sainte-Ursule
Merci de votre précieuse générosité !

Les formulaires de demande d'aide sont disponibles au bureau municipal dans une boîte identifiée Noël du Cœur dans le portique après la pente descendante. Déposez le formulaire complété dans la boîte de livres afin qu'il demeure confidentiel.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

***** RAPPEL IMPORTANT — PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES *****

Bien qu'il ne soit jamais agréable de publier ce type de rappel, la Municipalité doit le faire afin d'assurer le respect des obligations de chacun et un traitement équitable pour l'ensemble des contribuables.

La Municipalité de Sainte-Ursule rappelle aux propriétaires d'immeubles situés sur son territoire l'obligation d'acquitter leurs taxes municipales aux échéances prévues.

Si vous avez un solde impayé, veuillez effectuer le paiement complet des sommes dues, incluant les intérêts calculés quotidiennement, dans les plus brefs délais. Vous pouvez payer en argent comptant, par paiement bancaire, par virement Interac ou par chèque à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Ursule.

Veuillez noter que, lors de la séance du conseil du mardi 1er décembre 2026, la greffière trésorière déposera aux membres du Conseil la liste des immeubles dont les taxes sont en arrérages, et ce, conformément aux obligations prévues à l'article 1022 du Code municipal du Québec.

Après avoir pris connaissance de cette liste, le conseil municipal pourra recourir à la procédure de saisie et de vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes.

Afin d'éviter de telles démarches, veuillez régulariser votre situation le plus rapidement possible.

Municipalité de Sainte-Ursule

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-URSULE
Dépôt du rôle d'évaluation foncière
Rôle triennal 2025-2026-2027
(3ième exercice financier)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Guylaine St-Louis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule ;

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Ursule pour le 3ième exercice financier du rôle triennal, soit l'année 2027, est déposé au bureau de la greffière-trésorière, sis au 215 rue Lessard, Sainte-Ursule (Qc), J0K 3M0 en date du 14 septembre 2026 ;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.

QU'une demande de révision peut être logée à l'égard du 3e exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

QU'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la Municipalité qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

Qu'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

1) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "Demande de révision du rôle d'évaluation foncière". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Maskinongé ;
2) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de Maskinongé, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale ;
3) être déposée à la MRC de Maskinongé, sise au 651, St-Laurent Est, Louiseville (Qc), J5V 1J1 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Avis donné à Sainte-Ursule, ce 14e jour du mois de septembre de 2026 (2026-09-14).

Guylaine St-Louis
Guylaine St-Louis
Directrice générale et Greffière-trésorière

Tél. : 819-228-4345
Fax. : 819-228-8326
www.sainte-ursule.ca

215, rue Lessard
Sainte-Ursule (Québec)
J0K 3M0

L'avis public est disponible sur le site web et sur le babillard municipal depuis le 14 septembre 2026

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL

1.7 RENOUVELLEMENT COTISATION FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

QUE le Conseil municipal de Sainte-Ursule autorise la directrice générale et greffière-trésorière à renouveler la cotisation à la Fédération québécoise des municipalités du Québec, pour l'année 2027 au prix de 2 046.39 $ taxes incluses.

1.8 SOUTIEN FINANCIER NOËL DU COEUR

QUE la Municipalité de Sainte-Ursule accorde un soutien financier de 300 $ à l'organisme Noël du Coeur pour l'année 2026, afin de contribuer à la réalisation de sa mission auprès des familles vulnérables.

2.1 OCTROI CONTRAT DÉNEIGEMENT PATINOIRE FIN DE SEMAINE, MARCHE CENTRE COMMUNAUTAIRE & ROSEAU

QUE le Conseil municipal accepte que Martin Giguère Déneigement déneige la patinoire avec son tracteur, lors des journées de fin de semaine, au coût de 85.00 $/fois et de 45.00$/fois pour l'anneau de glace, sur appel des responsables des travaux publics lorsqu'ils le jugeront nécessaire;

QUE le Conseil municipal accepte que Martin Giguère Déneigement déneige les marches d'entrée et de la sortie d'urgence du centre communautaire lorsqu'il y a de la neige à compter du vendredi soir au dimanche soir minuit pour la période du 1er décembre 2026 au 15 avril 2027 incluant les semaines de Noël et Jour de l'An, au montant de 560 $ taxes en sus;

QUE le Conseil municipal accepte que Martin Giguère Déneigement déneige le terrain au roseau au montant de 740 $ taxes en sus;

2.2 OCTROI CONTRAT GRÉ À GRÉ THERMOPOMPE GARAGE – JDS MULTISERVICE

QUE le Conseil municipal octroie de gré à gré à l'entreprise JDS Multiservice le contrat de fourniture et d'installation d'une thermopompe comprenant une unité extérieure ZEPHYR 18K BTU 25 SEER R454B et une unité intérieure ZEPHYR 18K BTU 25 SEER R454B, au montant de 3 835 $ taxes en sus;

QUE le Conseil municipal autorise la direction générale à retenir les services d'un électricien pour effectuer les travaux électriques nécessaires à l'installation de la thermopompe et approuve les frais afférents, lesquels ne sont pas inclus dans le contrat accordé à JDS Multiservice;

2.3 OCTROI CONTRAT SUR INVITATION RÉPARATION TOITURE CENTRE COMMUNAUTAIRE ET MUR ARRIÈRE-ACCUEIL PARC DES CHUTES – ALLIANCE LAMBERT

QUE le Conseil municipal accorde à l'entreprise Alliance Lambert le contrat de réparation de la toiture du centre communautaire et du mur arrière du pavillon d'accueil du Parc des chutes, au montant de 24 250 $ taxes en sus.

3.2 PERMANENCE - JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS CHARLES C. LAMBERT

QUE le Conseil municipal confirme la permanence de M. Charles C. Lambert au poste de journalier aux travaux publics pour la Municipalité à compter du 13 octobre 2026;

QUE les conditions d'embauche sont celles décrites dans l'entente de travail du personnel municipal présentement en vigueur;

QUE M. Lambert peut avoir accès au REER collectif à compter du 13 octobre 2026;

QUE son salaire soit majoré à l'échelon 5 à compter du 13 octobre 2026.

6.1 AUTORISATION D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR POUR L'ÉCOLE BELLE-VALLÉE – PAVILLON RINFRET

QUE la Municipalité de Sainte-Ursule autorise le professeur Félix Collin de l'école Belle-Vallée – Pavillon Rinfret à organiser des activités de plein air avec ses élèves sur les installations municipales, soit le ski de fond et le patinage, selon les modalités convenues avec la direction générale;

QUE cette autorisation soit valide pour la saison hivernale 2026-2027 sous réserve du respect des consignes de sécurité, de l'entretien des lieux et de la température;

QUE la Municipalité collabore avec l'école Belle-Vallée – Pavillon Rinfret pour faciliter la tenue de ces activités dans un cadre sécuritaire et encadré;

QUE la directrice générale soit autorisée à suspendre ou mettre fin à cette autorisation en tout temps, si les consignes établies ne sont pas respectées ou si la sécurité des usagers est compromise.

QUE l'enseignant communique, au besoin, avec le bureau afin de s'assurer que le terrain ou la patinoire est prêt à accueillir l'activité prévue.

Ceci est un résumé, vous pouvez toujours consulter les procès-verbaux sur le site internet de la municipalité : www.sainte-ursule.ca

BIBLIOTHÈQUE

Horaire :

- **Lundi :** 12 h 30 à 15 h 30
- **Mardi :** 10 h à 16 h 30
- **Mercredi et jeudi :** 18 h 30 à 20 h 30
- **Samedi :** 9 h à 12 h

Débutons par un merci tout spécial aux bénévoles occasionnels qui sont venus nous prêter main forte lors de la mise en place des 800 livres de l'échange, le 23 octobre :

Merci de tout cœur à Réjean Baril, Hélène Baril, Sylvain René, Hélène Béland.

Du nouveau à la bibliothèque :

- Notre échange de livres a eu lieu le 23 octobre dernier, nous avons donc plus de 800 livres à votre disposition, pour un emprunt ;
- Nous avons une nouvelle section réunissant les auteurs de chez nous (Sainte-Ursule et la Mauricie) ainsi que des documents d'archives ;

Activités gratuites à venir :

- **28 novembre de 9 h 30 à midi à la salle J. Édouard Baril : Atelier centre de table pour les Fêtes**

À partir du matériel fourni par l'animatrice de l'atelier, Lyne Arvisais, les participants auront à créer un centre de table ayant pour thème « la période des Fêtes ». Le tout se fera à partir de bois de grève et d'articles de décoration qui rendra chaque création unique.
Cette activité s'adresse aux 8 ans et plus accompagnés d'un adulte.

Inscription par téléphone: 819-228-4345 poste 2405 ou par courriel: biblio031@reseaubibliocqlm.qc.ca

- **5 décembre de 10 h à midi, à la bibliothèque : lecture du conte de Noël "Mon beau Sapin" suivie d'un atelier pour rédiger la lettre au Père Noël (liste de cadeaux !)**

- Programme de lettres au père Noël de Postes Canada



Samedi 5 décembre, de 10 heures à midi, vous pourrez amener vos tout-petits et les plus grands aussi à la bibliothèque. Nous aurons tout ce qu'il faut pour écrire ou bricoler une lettre au Père Noël. Si vous n'avez pas le temps ce samedi-là, vous pouvez apporter leur lettre à n'importe quel moment durant les heures d'ouvertures de la bibliothèque pendant tout le mois de novembre. La date limite pour être certain que le bon Père Noël reçoive à temps les lettres, c'est le 9 décembre.

📚 Un nouveau projet à la bibliothèque de Sainte-Ursule!

Et si nous prenions le temps de nous retrouver autour de notre passion pour la lecture? 💔

J'aimerais proposer la création d'un club de lecture à la bibliothèque de Sainte-Ursule, un rendez-vous convivial où les passionnés de livres pourraient se réunir pour échanger, partager leurs découvertes littéraires et discuter de leurs coups de cœur.

Romans, biographies, polars, histoires touchantes ou découvertes inattendues… chaque lecteur a quelque chose à faire découvrir aux autres!

L'idée est de créer un espace accueillant où chacun pourra exprimer ses impressions, écouter celles des autres et, pourquoi pas, découvrir des auteurs et des univers qu'il n'aurait jamais pensé explorer.

📅 **Quand?** Les jeudis soir, de 18 h 30 à 20 h 30
📍 **Où?** À la bibliothèque de Sainte-Ursule

Ce projet vous intéresse? Vous aimez lire et aimeriez partager vos découvertes avec d'autres passionnés?

Au plaisir de partager de belles découvertes littéraires avec vous!

Marie-Claude Poulette, bénévole à la bibliothèque C.-J.-Magnan de Sainte-Ursule
Photographe et auteure
📍 Mauricie, Québec 📞 819-995-0160
✉️ marieclaudephotographe@gmail.com

L'équipe de la bibliothèque municipale

Marjolaine Lessard, Diane Faucher, Mylène Courchesne, Pauline Lacroix, Réjean Courchesne, Marie-Claude Poulette, Guylaine Saint-Louis

Réjean Courchesne
Coordonnateur de la bibliothèque
819-228-4345 poste 2405
biblio031@reseaubibliocqlm.qc.ca

SERVICE INCENDIE

Retour à l'heure d'hiver

Avec le changement d'heure vient le moment de changer les piles dans vos avertisseurs de fumée.

Saviez-vous que le détecteur de monoxyde de carbone n'est pas recommandé seulement pour les maisons possédant un garage attaché?

Chaque année, un nombre élevé d'intoxications au monoxyde de carbone (CO) se produisent sur le territoire québécois. Ce phénomène semble survenir plus particulièrement lors de la saison froide lorsque les appareils de chauffage fonctionnent à plein régime et que des abris temporaires pour les véhicules sont installés. Les combustibles tels que le bois, le propane, le mazout, le gaz naturel et l'essence, souvent utilisés pour alimenter certains appareils de cuisson, de chauffage ou différents types d'outillages, peuvent être des sources de monoxyde de carbone, un gaz imperceptible par l'humain et potentiellement mortel. Donc autrement dit, à moins que votre seul moyen de chauffage soit électrique et que vous ne possédiez pas de garage à la maison, il serait préférable de vous équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone.

Alexandre Jafard, Directeur-Adjoint, service incendie
819-228-4345 poste 2430
incendie@sainte-ursule.ca

VOTRE ATTENTION, S'IL VOUS PLAÎT !

Stationnement interdit sur le terrain des conteneurs du Lac-Fleury

Ce terrain est une propriété de la Municipalité de Sainte-Ursule et doit être libre en tout temps afin que les résidents du Lac-Fleury et l'entrepreneur qui vide les conteneurs y aient accès en tout temps. Merci de votre collaboration !

RÈGLEMENT NUMÉRO RM05

RÈGLEMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT APPPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Extrait :

ARTICLE 8 : STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23h00 et 7h00, du 15 novembre au 1er avril de chaque année, inclusivement, et ce sur tout le territoire de la Municipalité.

COMITÉ DES LOISIRS SAINTE-URSULE

Un grand merci pour Halloween!

Le Comité des loisirs tient à remercier chaleureusement le personnel enseignant ainsi que les élèves de l'école Belle-Vallée pour leur belle participation à nos activités d'Halloween. Les magnifiques citrouilles décorées et les bricolages réalisés par les élèves ont complété à merveille notre décor thématique et ont contribué à créer une ambiance magique pour petits et grands. Merci de votre précieuse collaboration!

Retour sur notre soirée d'Halloween

Quelle soirée mémorable! Nous souhaitons remercier tous les participants ainsi que les nombreux visiteurs qui sont venus découvrir notre Île aux pirates. Près de 200 enfants costumés sont venus nous rendre visite et profiter de cette belle soirée en famille.

Votre énergie, votre enthousiasme et vos sourires sont notre plus belle récompense. C'est grâce à vous que nous trouvons la motivation de nous dépasser année après année afin de vous offrir des événements toujours aussi rassembleurs.

Nous remercions également nos précieux collaborateurs :

- La Sûreté du Québec pour le don des bracelets lumineux;
- Garage A.S. Drainville pour le café;
- Les pompiers de la municipalité de Sainte-Ursule pour leur présence et leur soutien;
- Martin Giguère pour le bois destiné au feu de joie;
- Andréanne Balogh pour le prêt de la cabane à maïs soufflé (pop-corn);
- La Boucherie Dauphin pour sa collaboration habituelle et sa générosité pour les bonbons.

Un merci tout spécial à nos bénévoles, qui donnent généreusement de leur temps avant, pendant et après l'événement. Nous sommes extrêmement privilégiés d'être entourés de gens aussi dévoués à notre communauté.

Toutes les photos de l'événement seront publiées sur notre page Facebook ainsi que dans notre groupe Facebook. N'hésitez pas à les consulter et à les partager!

Concours Halloween 2026

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à notre concours d'Halloween. Nous avons été ravis de voir votre enthousiasme et votre créativité!

En raison de la belle participation au concours, nous avons le plaisir d'ajouter un quatrième prix grâce à une nouvelle commanditaire, **Marie-Pier Allard de l'entreprise Forêt**. Merci pour votre généreux soutien!

Félicitations à nos gagnants :

- Certificat-cadeau de la Boucherie Dauphin : **Marie-Eve Genest**
- Certificat-cadeau de la Boulangerie Baril : **Sonya Provost**
- Certificat-cadeau de Cascades : **Lionel Lampron (Chantal Lacasse)**
- Prix offert par Marie-Pier Allard, entreprise Forêt : **Liza-Rose Lampron (Chantal Lacasse)**

Nous profitons également de l'occasion pour remercier chaleureusement **Cascades** pour le don d'un certificat-cadeau remis dans le cadre de notre concours d'Halloween. Votre soutien est grandement apprécié et contribue au succès de nos activités.

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochains événements!

Fête de Noël 2026

Le Comité des loisirs est déjà à pied d'œuvre pour la préparation de la fête de Noël qui se tiendra le **13 décembre prochain**!

Les détails de l'événement ainsi que les modalités d'inscription seront dévoilés prochainement. Surveillez notre page Facebook, notre groupe Facebook ainsi que les communications municipales pour ne rien manquer.

Comme lors des années précédentes, les inscriptions pourront se faire directement au **bureau municipal** ou en remplissant le **formulaire Forms** qui sera mis à votre disposition sur la page et le groupe Facebook du Comité des loisirs.

Nous avons bien hâte de vous retrouver pour cette belle tradition du temps des Fêtes et de partager avec vous un moment magique en famille! 🎄✨

Bénévoles recherchés

Le Comité des loisirs souhaite constituer une **banque de bénévoles** afin de pouvoir compter sur l'aide de citoyens lors de ses différentes activités tout au long de l'année.

Que vous soyez disponible pour quelques heures seulement ou que vous souhaitiez donner un coup de main lors d'un événement en particulier, votre aide serait grandement appréciée. Selon les besoins, nous pourrons communiquer avec les personnes intéressées pour l'organisation, l'installation, l'animation ou le déroulement de certaines activités.

Si vous aimeriez être contacté lorsque nous avons besoin de bénévoles, nous vous invitons à remplir le **formulaire Forms** disponible sur notre page Facebook et dans notre groupe Facebook. Vous pouvez également nous transmettre votre intérêt par courriel à loisirste-ursule@hotmail.com.

Chaque contribution, petite ou grande, contribue au succès de nos activités et au dynamisme de notre belle communauté. Merci de votre intérêt et de votre soutien!

Le Comité des loisirs Sainte-Ursule 🧡🎉

FADOQ

NOUVEAUX MEMBRES :

Diane Giguère & Lise Lamirande. Bienvenue à notre FADOQ.

NOUVEAUX MEMBRES AFFINITÉS :

Nous accueillons Denis Morin, Lucie Gendron, Angèle Bourdages, Yvan Lecler & Liette Thibodeau.

PROCHAIN SOUPER DES MUSICIENS:

Comme à chaque année, le souper de novembre a lieu le deuxième mercredi du mois, suivi de près par celui des Fêtes, le 5 décembre.

Mercredi 11 novembre à 17h30 au centre communautaire de Sainte-Ursule. Le prix du billet est 30$. Voici l'excellent menu préparé par Méchoui Nord Sud. : crème de légumes, salade brocoli, chou-fleur & bacon, poulet cordon bleu accompagné de légumes, riz pilaf et patates grelots, pour terminer un bon dessert : gâteau chocolat et son coulis de fraises.
Réservez maintenant, avant le 6 novembre: Danielle 819-228-8110
Diane 819-268-5288 Lynda 819-266-2321 Danielle Boivin : 819-228-3672



Dimanche 15 novembre de 10h à 16h au centre communautaire situé au 215 rue Lessard. Plusieurs exposants réguliers et des nouveaux qui s'ajoutent. Venez les découvrir, sans oublier de venir les encourager. Aussi profitez-en pour venir prendre un p'tit lunch avec la bonne soupe à Diane, hot dog, etc… En même temps, vous encouragez la FADOQ et les exposants. Une belle journée dans une ambiance de fête avec le FADOQ BAND. Plusieurs sont unanimes à dire que nous avons un très beau marché de Noël et beaucoup de plaisir.

ATELIER DE CUISINE :

Nous vous préparons un atelier spécial pour la période des Fêtes avec ses entrées et ses bouchées sucrées : vendredi 20 novembre à 13h30 au local de la FADOQ, 1930 Principale. Ces recettes seront préparées par Micheline Dupuis pour les entrées et Rosanne Gélinas pour les bouchées sucrées. Vous allez retrouver ces recettes dans notre magnifique livre de recettes, lequel est toujours disponible et le sera aussi au marché de Noël.

Entrée gratuite, de plus, vous allez déguster ces bonnes recettes. Réservation obligatoire : Danielle 819-228-8110 Diane : 819-268-5288

PROCHAIN DÉJEUNER :

Jeudi 26 novembre prochain au restaurant les Ailes du Sport, pour une rencontre amicale dès 8h30. Une belle activité pour échanger ensemble. Toujours très appréciés nos déjeuners. Réservez avant le 24 novembre.

DERNIER SOUPER DE L'ANNÉE :

Notre party des Fêtes aura lieu samedi 5 décembre prochain à 17h30 au centre communautaire, toujours au coût de 30$. Un vin d'honneur vous sera servi à votre arrivée. Un magnifique repas traditionnel avec sa tourtière, son ragoût, la dinde, etc… et pour dessert de la pouding chômeur. Les coupes à vin seront sur les tables. Il y aura chansons traditionnelles suivi de la danse avec la FADOQ BAND. Réservez maintenant si vous ne voulez pas être déçu. Le souper des Fêtes est très populaire et apprécié de tous.

Réservez avant le 30 novembre : Danielle 819-228-8110 Diane : 819-268-5288 Lynda :819-266-2321 Danielle Boivin : 819-228-3672

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES :

Toutes les activités se terminent dans la semaine du 30 novembre et nous serons de retour le 18 janvier 2027.

Ne manquez pas nos activités.
Nous sommes là pour vous faire plaisir.

« Ça bouge à la FADOQ de Sainte-Ursule »

Danielle Beauregard votre présidente, accompagnée de son C.A

Cercle de Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont

Le **Cercle de Fermières Ste-Angèle-de-Prémont** ayant fêté ses 50 ans en 2026, est un Cercle de femmes où il y a transmission de techniques d'art et textile dans la MRC de Maskinongé. En plus d'avoir accès aux installations à Sainte-Angèle-de-Prémont, différentes activités sont offertes pour découvrir, perfectionner ou partager des techniques de tissage, de tricot, de couture, de broderie et de crochet, entre autres. Vous recevrez également la revue *l'Actuelle* publiée cinq fois par année. Aussi, le Cercle apporte une contribution aux organismes suivants : Préma Québec, Olo, Mira et ACWW par la vente de produits réalisés par les femmes ou par des dons privés. Il en coûte seulement 38 $ par année pour devenir membre.

Pour vous inscrire, veuillez contacter Chantal Leblanc au (514) 442-5328

Il nous fera grand plaisir de vous compter parmi nous !

Vous pouvez également nous suivre sur Facebook :

https://facebook.com/Cercle-de-fermières-Ste-Angèle-de-Prémont/




30 ans
PROCHES AIDANTS
DE LA MRC DE MASKINONGÉ
1995.2025
Les bénéfices d'avoir du soutien
Échange entre personnes
Réduction de l'épuisement, la charge mentale et du risque de dépression
Amélioration de la qualité de vie
Temps pour soi
Soutien individuel et de groupe
Service gratuit et confidentiel
Contactez-nous
819 268-2884
1-888-418-2884 (sans frais)


RETOUR AUX ÉTUDES?
LA CLÉ PEUT T'AIDER!
TU POURRAS :
• Améliorer tes compétences en français et en mathématiques
• Développer tes connaissances pour faciliter ton retour sur le marché du travail
• Te préparer aux tests d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (TENS)
INFORME-TOI!
C'EST GRATUIT!
819 228-8071
Du lundi au jeudi de jour
Possibilité d'aide financière de Services Québec, selon l'admissibilité
la clé en éducation populaire
733, boul. Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec)
J5V 1J1
www.alphapop.org
info@alphapop.org
Suivez-nous sur Facebook

DRÔLEMENT SAIN D'ESPRIT

UN PROJET SIGNÉ PAR CJE


JEAN-MICHEL MARTEL


MARIE-LINE PITRE


DAVID BEAUCAGE


ANTHONIO


MEGAN


CEDRICK


CHARLES

ET NOS SEPT HUMORISTES AMATEURS


JACOB


JULIETTE


ÉMILE

EN PARTENARIAT AVEC :

MRC Maskinongé

culture mauricie
ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

L'ESCALE ÉCOLE SECONDAIRE

ÉCOLE NATIONALE DE L'HUMOUR

CTCAM

JEUDI 10 DÉCEMBRE, 19 H

ÉCOLE SECONDAIRE L'ESCALE

BILLETS AU COÛT DE 5 $

POINT DE DISTRIBUTION : AU CJE ET À LA TABAGIE GRAND-PÈRE (LOUISEVILLE)

DOSSIERS DES ÉLUS

- **Monsieur Réjean Carle**, maire : MRC, assurances, D'office sur tous les comités, Régie d'aqueduc de Grand Pré;

- **Madame Denise Béland**, conseillère au poste numéro un : Ressources humaines, Suivi budgétaire, Politique famille-aînés, voirie, Comité des mesures d'urgence, Pique-nique et Parc des Ursulois;

- **Monsieur Jeannis Charette**, conseiller au poste numéro deux : Aqueduc Fontarabie-Beaupré, Voirie, Pompiers, Agir Maskinongé; Comité des mesures d'urgence, Véhicules

- **Madame Sylvie Lessard**, conseillère au poste numéro trois : Développement durable, Art et culture, Parc des Chutes; OBVRLY (table de concertation)

- **Madame Josée Bellemare**, conseillère au poste numéro quatre : Ressources humaines, Communications (Web et Internet), Substitut Régie d'aqueduc, Comité des mesures d'urgence;

- **Monsieur Philippe Dauphin**, conseiller au poste numéro cinq : Comité des mesures d'urgence, Service sanitaire, Entretien des bâtiments, Comité consultatif d'urbanisme, maire suppléant table des maires de la MRC de Maskinongé;

- **Madame Sylvie Béland**, conseillère au poste numéro six : Loisirs, Bibliothèque, Subventions aux organismes, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des loisirs

Fonction	Noms	Poste
Secrétaire-réceptionniste	Diane Faucher	2400
Maire de la Municipalité de Sainte-Ursule	Réjean Carle	2425
Urbanisme (permis et réglementation)	Boubacar Gaye	2460
Directrice générale et greffière-trésorière	Guylaine St-Louis	2450
Bibliothèque municipale	Réjean Courchesne	2405
Directeur adjoint, service incendie	Alexandre Fafard	2430
Responsables des travaux publics	Frédéric Turgeon Michaël Gélinas	2445
Greffière-trésorière adjointe	Sylvie Brunette	2435

Bureau Municipal : 819-228-4345